

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 7 novembre 2017

CP2017_11_3
id. 3578

L'an deux mille dix sept, le sept novembre , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BEQ, M. BESIERS, Mme CABOS, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

Mme JALAISE (pouvoir à M. ASTRUC)

Nombre de membres de la Commission Permanente : 19

Quorum :10

Le quorum légal étant atteint, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

**FOURNITURE DE CONSOMMABLES POUR LABORATOIRE
VÉTÉRINAIRE
AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHÉS**

Par convention du 9 décembre 2013, les laboratoires vétérinaires des départements du Gers, du Lot, du Tarn et du Tarn-et-Garonne se sont constitués en entente interdépartementale appelée « Public Labos » dans les conditions des articles L5411-1 et L5411-2 du code général des collectivités territoriales.

L'article 5 de la convention précise que la commande publique est une fonction support de l'entente.

A ce titre, trois des membres de Public Labos (Gers, Lot et Tarn-et-Garonne) ont formé un groupement de commande pour l'achat de petits consommables de laboratoire, conformément aux dispositions de l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande sans minimum ni maximum, en application de l'article 78 - I alinéa 3 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Le marché sera conclu à compter de sa notification, puis reconduit 3 fois de manière tacite par période d'un an, soit une durée maximale de 4 ans.

La consultation a été lancée en 60 lots séparés.

Le montant du marché étant prévu sans minimum ni maximum il a été lancée en appel d'offres ouvert européens dans les conditions décrites aux articles 25-I-1°, 66, 67 et 68 du décret relatif aux marchés publics.

L'avis d'appel public à la concurrence a donc été envoyé le 15/02/2017 sur le site du BOAMP et du JOUE et déposé sur le profil acheteur de la collectivité : <https://www.marchespublics.ledepartement82.fr>

La date limite de remise des plis a été fixée au 20/03/2017 et après ouverture, les offres ont été analysées au moyen des critères indiqués dans le règlement de la consultation.

Cette procédure s'inscrit dans le cadre de l'article L1414-2 du code général des collectivités territoriales qui prévoit que le titulaire du marché est choisi par la commission d'appel d'offres.

Ainsi la commission d'appel d'offres réunie en date du 14 septembre 2017, sur le fondement de l'analyse présentée, a décidé :

- de déclarer sans suite certains lots n'ayant eu que des réponses insatisfaisantes ou pas de réponses, et devant être repris sous une autre forme pour pouvoir être relancés,
- d'attribuer les marchés aux entreprises ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

Compte-tenu de ce qui précède, Monsieur le Président demande de bien vouloir délibérer et de l'autoriser à signer les marchés pour les lots ci-après avec les entreprises ci-dessous:

LOT	Désignation	Fournisseurs
Lot 1	FLACONS PLASTIQUES	HUMEAU
Lot 5	PIPETTES PASTEURS	CML
Lot 7	CONSOMMABLES POUR AUTOMATE KINGFISHER FLEX (exempt Rnase/Dnase)	ID-VET
Lot 8	CONSOMMABLES pour PCR (exempt Rnase/Dnase)	DUTSCHER
Lot 9	POINTES À FILTRE pour PCR (exempt Rnase/Dnase)	DUTSCHER
Lot 10	POINTES ULTRA FINE LONGUE compatible Finnpipette	VWR
Lot 14	POINTES pour FINNPIPETTE	CML
Lot 15	CONES COMPATIBLES PIPETTES GILSON	CML
Lot 16	SACS A FILTRE ET SUPPORT	DUTSCHER
Lot 18	OESES À USAGE UNIQUE	VWR
Lot 19	ETALEURS	VWR
Lot 20	ECOUVILLONS	CML
Lot 21	PARAFILM ET RUBAN À VAPEUR	DUTSCHER
Lot 24	LAMES ET BISTOURIS	CML
Lot 25	AGITATEURS	LABO MODERNE
Lot 26	BONBONNES PLASTIQUES ET BOUCHONS	VWR
Lot 27	FLACONS VERRE ET CONSOMMABLES POUR FLACONS VERRE	BATAILLER
Lot 29	CREUSETS ET CAPSULES	BATAILLER
Lot 32	ENTONNOIRS EN POLYPROPYLÈNE	VWR
Lot 36	MEMBRANE NITRATE DE CELLULOSE compatible rampe SARTORIUS - Bactériologie de l'eau	DUTSCHER
Lot 37	MEMBRANE NITRATE ou ESTER DE CELLULOSE compatible appareil MILLIPORE - Bactériologie de l'eau	MILLIPORE
Lot 38	MEMBRANE ESTER DE CELLULOSE - Légionelle	MILLIPORE
Lot 40	MEMBRANES EN MICROFIBRES DE VERRE	LABO MODERNE
Lot 41	TRAITEMENT DE L'EAU	VEOLIA

LOT	Désignation	Fournisseurs
Lot 42	VERRERIE : BECHERS, ERLENS, BALLONS, AMPOULES A DECANter, ENTONNOIRS, BILLES ET CRISTALLISOIR	BATAILLER
Lot 43	VERRERIE : BURETTES, EProuVETTES, FIOLES JAUGÉES ET PIPETTES	LABO MODERNE
Lot 44	TUBES MINERALISATION	BATAILLER
Lot 45	CONSOMMABLES POUR LE PRÉLEVEMENT DES SURFACES ET SALMONELLES	SODIBOX
Lot 46	EMBALLAGE POUR ENVOI ECHANTILLON UN3373	SODIBOX
Lot 48	GODET POUR TECHNICON	CML
Lot 49	ELECTRODES ET SONDÉS	SODIPRO
Lot 50	CONSOMMABLES POUR SPECTROMÈTRE D'ABSORPTION ATOMIQUE VARIAN	AGILENT
Lot 57	CONSOMMABLE LECTEUR ELISA	DUTSCHER
Lot 60	CONSOMMABLES compatibles SPECTROPHOTOMETRE SHIMADZU	SHIMADZU

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du conseil départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 14 septembre 2017,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du département, les marchés de fourniture de consommables pour laboratoire vétérinaire avec les entreprises et selon les conditions susvisées ainsi que toutes les pièces afférentes

Adopté à l'unanimité

Le Président,

Christian ASTRUC